

**Extrait des délibérations**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique**  
**de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance plénière du jeudi 19 septembre 2024**

**D01\_19092024**

*L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre à seize heures et trente minutes, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 7 de la galerie des amphis, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur CHAACHOUA Abdelhamid, doyen d'âge des personnels élus à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.*

**Demande d'inscription à l'ordre du jour :** Vote de la motion proposée par la liste « UGA en commun »

**Président de séance :** CHAACHOUA Abdelhamid, doyen d'âge des personnels élus à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

**Membres présents :** CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, VANIER Léo, BOURREL Romain, DEPAU Giovanni, DE ROSNY Eve, MACLEAN Catriona, MARTINEZ MARCOUX Marie-José, BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie, CHALON Nathalie, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, VALARCHER Olivier, NEVES Manuel, HENNEQUIN Jean Richard Claus, FLORENTIN Wilson, PORTE Marie-Lou, MOREAU Ulysse, PETRON Emma, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, GEIBEN Héloïse, SAUZEAU Antoine, DANIEL Maeva, DECHENAUD Émile, DI IORIO Énée.

**Membres représentés :** DUMESTRE-PERARD Chantal (procuration à BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie) ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CHAACHOUA Hamid), PINSAULT Nicolas (procuration à MARTINEZ MARCOUX Marie-José), DEPRET Christian (procuration à GIROUD Séverine), BRETON Jean (procuration à MACLEAN Catriona), CARNEL Jean-Stéphane (procuration à BOURREL Romain) DUMON Astrid (procuration à DANIEL Maeva), COPIN Nicolas (procuration à PETRON Emma).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Considérant la demande d'inscription à l'ordre du jour du vote d'une motion proposée par la liste « *UGA en commun* ».

Il est proposé de soumettre cette demande d'inscription du vote d'une motion proposée par la liste « *UGA en commun* ».

Le résultat du vote est le suivant :

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| Membres en exercice                          | 46 |
| Membres présents                             | 28 |
| Membres représentés                          | 8  |
| Nombre de votants                            | 36 |
| Voix favorables                              | 21 |
| Voix défavorable                             | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 15 |

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à plus d'un quart de ses membres présents et représentés, la demande d'inscription à l'ordre du jour du vote de la motion proposée par la liste « *UGA en commun* ».**

-----

Considérant le texte de la motion, proposée par la liste « *UGA en commun* » :

*« Compte tenu de cette situation qui va à l'encontre des dispositions de l'article 46 des statuts de l'université Grenoble Alpes, nous pensons que les décisions qui seront prises par la CFVU aujourd'hui, vont mettre l'université devant un risque juridique important. Nous demandons donc à ce que cette séance soit levée immédiatement ».*

Il est proposé de mettre aux voix la demande de motion pour la levée immédiate de la CFVU.

Le résultat du vote est le suivant :

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| Membres en exercice                          | 46 |
| Membres présents                             | 28 |
| Membres représentés                          | 8  |
| Nombre de votants                            | 36 |
| Voix favorables                              | 3  |
| Voix défavorables                            | 18 |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 15 |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire rejette à la majorité de ses membres présents et représentés, la motion demandant la levée de séance du 19 septembre 2024 proposée par la liste « *UGA en commun* ».

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 25 septembre 2024

Le Directeur général des services

Jérôme PARET



Publié le : 22 octobre 2024

Transmis au Rectorat le : 22 octobre 2024